

Comité régional d'action politique de l'Outaouais



Assemblée générale des membres – Procès-verbal 18 octobre 2006 Gatineau, Québec

Daniel Charron ouvre la rencontre à 18 h 15 au bureau régional de Gatineau de l'AFPC.

Membres du bureau de direction présents :

Président : Daniel Charron
Vice-présidente : Francine Stuart
Secrétaire : François Brochu
Trésorier : Jacques Marengère

Autres délégué-e-s présent-e-s :

François Zarraga	André Lalonde
Donald Roy	Nicole Houle
Rena-Maria Young	Wilma Findlay
Suzanne Charbonneau	Francine Dumas
Edith Gendron	Jocelyne Ménard
Claude Gagnon	Louis Lévesque

Quatre observateurs/observatrices étaient aussi présents ainsi que quatre membres du personnel des bureaux régionaux.

1- Ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour
Francine Dumas/ François Zarraga

2- Adoption du p.v. du 25 octobre 2005

Le procès-verbal du 25 octobre 2005 est accepté avec modification au titre de Gordon McAllister, vice-président exécutif régional suppléant.

3- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2006

Le procès-verbal du 21 juin 2006 est accepté.
François Zarraga/ Francine Stuart

4- Rapport du président

Daniel Charron nous présente un rapport écrit des activités de la dernière année du CRAPO (présenté à la fin de ce document).
François Brochu/ Jacques Marengère

5- Présentation du bilan financier

Jacques Marengère présente le bilan financier jusqu'au 6 septembre 2006. De nombreuses questions ont été posées, suite à cette présentation.

- Donald Roy remercie le CRAPO au nom de la FTQ pour le don fait pour la construction du monument Bélanger-Thériault.
- Wilma Findlay demande qui paie pour la traduction (payée par l'AFPC).
- Rena-Maria Young demande pour quel déjeuner l'argent a été dépensé et pour quelles raisons.
- Claude Gagnon demande quelle formation a eu lieu le 28 mai dernier. Daniel Charron répond qu'il s'agit d'une formation à Merrickville.

Plusieurs de ces questions amènent Jacques Marengère à réitérer sa demande de l'acquisition d'un logiciel de comptabilité plus développé qui permettrait de produire des rapports financiers plus détaillés, demande qu'il réitère depuis plus de deux ans.

Gilles Masse demande la parole. Daniel Charron refuse de lui donner la parole et, en réponse à une demande des participant-e-s, explique qu'il ne peut donner la parole à Gilles car il a été informé que Gilles a été suspendu de l'AFPC et ce, à compter du 5 octobre 2006. En appui à Gilles qui affirme ne pas avoir reçu de lettre officielle l'informant de cette suspension, Claude Gagnon fait appel à la décision du président. Suite à un vote qui permet au président de maintenir sa position, Claude Gagnon et Suzanne Charbonneau font inscrire leur dissidence et quitte la salle avec Gilles Masse.

Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

6- Modification des statuts

Le Comité des résolutions est formé de Donald Roy, Rena-Maria Young et Louis Lévesque.

1- Daniel Charron, appuyé par Francine Stuart, propose de modifier la durée du mandat du comité exécutif pour la faire passer de un an à deux ans.

Attendu que le bureau de direction du CRCN a dorénavant des mandats de deux ans pour ses membres hors-cadre

Attendu que la personne qui préside le CRAPO siège au bureau de direction du CRCN

Attendu qu'un terme d'un an peut être trop court pour que les dirigeants-e-s du CRAPO puissent mener à terme divers projets

Il est résolu qu'un nouvel article soit ajouté au Règlement 5 des Statuts et Règlements du CRAPO pour inclure un mandat de deux ans pour tous les membres du Bureau de direction du CRAPO

Le Comité des résolutions recommande l'adoption.

Francine Dumas suggère un amendement faisant en sorte que, de façon transitoire, la moitié de l'exécutif soit élu pour deux ans afin d'assurer une continuité entre les élections. Le président d'assemblée refuse puisque cette modification changerait l'intention de la résolution telle que soumise.

Vote avec plus du deux tiers : résolution acceptée.

2- Daniel Charron appuyé par Francine Stuart propose de modifier la date de la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

Attendu que depuis 2005 les Assemblées générales annuelles du CRAPO ont lieu en octobre

Il est résolu que l'article 2 du Règlement 8 des Statuts et Règlements du CRAPO soit amendé pour y inscrire le 31 octobre.

Le Comité des résolutions recommande l'adoption.

Vote avec plus du deux tiers : résolution acceptée.

3- Résolution d'urgence – Wilma Findlay appuyée par Jacques Marengère propose de modifier les Statuts et Règlements du CRAPO pour que les rapports présentés lors de l'Assemblée générale annuelle soient présentés dans les deux langues officielles.

Le président accepte la résolution comme une résolution d'urgence

Vote avec plus du deux tiers : résolution acceptée.

7- Arrivée des invités

Les députés, Richard Nadeau et Carole Lavallée, arrivent de la Chambre des Communes pour nous parler du projet de loi anti-scab. Le vote aura lieu en Chambre le mercredi 25 octobre 2006 à 18 h. C'est la 10^{ème} fois que le Bloc Québécois présente ce projet de loi et celle-ci semble être la bonne. Lors du dernier vote, le projet avait été défait par 8 voix. Madame Lavallée mentionne que le ministre Blackburn avait voté positivement en 1991 alors qu'il était dans l'Opposition mais, maintenant, son vote sera négatif. Les députés du BQ travaillent avec l'aide du député libéral, Denis Coderre afin d'influencer les députés d'arrière-banc. Richard Nadeau nous invite à venir assister au vote, le 25 octobre prochain. Il faut communiquer avec son assistante, Véronique, afin d'obtenir un laissez-passer. Il suggère de se présenter à 16 h 45 en face de la Tour de la Paix pour les obtenir.

8- Tirage

- Tirage de deux billets Centraide. Daniel Charron et Michel Tondreau gagnent.
- Tirage d'un gaminet « Autopsie d'un meurtre » : André Bonin gagne.

9- Élections du bureau de direction (le comité des candidatures est formé de Donald Roy et Claude Gagnon). Aucune candidature n'a été soumise au comité avant l'assemblée. Donald Roy accepte de présider pendant les élections.

Président : Daniel Charron
Nomination : Francine Stuart
Appuyé : Michel Tondreau

Daniel Charron est élu par acclamation.

Premier vice-président : Jacques Marengère
Nomination : François Brochu
Appuyé : Francine Stuart

Jacques Marengère est élu par acclamation.

Deuxième vice-président : Francine Stuart
Nomination : Jacques Marengère
Appuyé : François Zarraga

Francine Stuart est élue par acclamation.

Secrétaire : François Brochu
Nomination : François Zarraga
Appuyé : Francine Stuart

François Brochu est élu par acclamation

Trésorier : François Zarraga
Nomination : Francine Stuart
Appuyé: François Brochu

François Zarraga est élu par acclamation

10- Varia

Francine Dumas mentionne qu'il y aura une manifestation contre la guerre en Afghanistan le 28 octobre 2006.

11- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 20.



Rapport du Président

Le 25 octobre 2006

Congrès AFPC 2006

Dans ses travaux suivant le Congrès, le CNA a adopté la résolution du CRAPO concernant l'obtention de congés payés par l'employeur pour affaires syndicales et qui seraient ensuite remboursés par le syndicat. Le Congrès a aussi adopté une résolution qui permet dorénavant aux groupes de droits humains reconnus dans les statuts de l'AFPC d'envoyer un ou une délégué-e au Conseil régional.

CRCN

Le CRAPO a réussi à faire adopter à la réunion annuelle d'avril 2006 du CRCN une résolution qui permet dorénavant au Président-e du CRAPO et au Président-e du CRO d'être membre à part entière au sein de l'exécutif du CRCN.

Affaires découlant de l'élection fédérale de janvier 2006

Suite à une recommandation du CRAPO aux membres de l'AFPC d'appuyer les trois candidats et la candidate du Bloc Québécois de l'Outaouais à l'élection fédérale de janvier 2006, Richard Nadeau et Mario Laframboise ont été élus respectivement dans

Gatineau et Papineau-Argenteuil-Mirabel. Christine Émond Lapointe dans le comté de Pontiac et Alain Charette dans le comté Hull Aylmer sont arrivés bons deuxième s. Le député Richard Nadeau a bien répondu aux attentes du CRAPO. Ayant été choisi 5ième à la loterie de la Chambre des Communes pour le dépôt de projets de loi privés, Richard Nadeau a déposé un projet de loi qui amèneraient le Code canadien du travail afin d'interdire aux employeurs de recourir à des briseurs de grève pendant les conflits de travail. Le projet de loi ira en 2ième lecture vers le mois d'octobre. Avec l'appui de plusieurs Libéraux et du caucus du NPD et de celui du Bloc Québécois ainsi que de quelques Conservateurs, le projet de loi a une très bonne chance d'être adopté. L'AFPC est membre du comité national du CTC afin de promouvoir ce Projet de loi. SVP veuillez vous référer au site web suivant : www.congresdutravail.ca Nos défis ne s'arrêtent pas ici, il faut travailler à convaincre les députés qui n'appuient pas le Projet de loi. Un plan d'action va être élaboré avec le CRO.

Le député Nadeau a aussi déposé une motion à la Chambre des Communes afin d'augmenter la proportion d'emplois fédéraux en Outaouais pour qu'on y retrouve 25% des emplois fédéraux dans la Région de la Capitale nationale. Cette question est présentement en débat.

Avec la participation de plusieurs membres de l'AFPC de divers ministères et agences j'ai rencontré les députés Laframboise, Nadeau, Proulx et Cannon. Ces rencontres nous ont permis de faire des suivis sur les questions touchant les membres de l'AFPC.

J'ai aussi participé au caucus du NDP avec Jacques Marengère et Francine Stuart. Nous avons mentionné à Jack Layton qu'il doit avoir des candidats et candidates dans l'Outaouais qui comprennent mieux les revendications de l'AFPC.

Avec Jacques Marengère j'ai participé à une rencontre avec le Bloquiste Yvan Loubier - critique du Bloc québécois en matière de finance. Avec Jacques Marengère j'ai aussi participé à une réunion d'ordre public du Gouvernement du Canada. Le président du Conseil du Trésor, John Baird ainsi que son adjoint parlementaire Pierre Poilievre ont débattu du Projet de loi sur la responsabilité.

Des membres de l'exécutif du CRAPO ont participé à des rencontres avec des membres d'autres syndicats et de groupes communautaires à des rencontres au bureau de Richard Nadeau afin d'obtenir plus d'information sur deux projets de loi soit un Projet de loi pour amender la Loi sur l'assurance-emploi et un Projet de loi Anti-scab qui s'appliquerait aux travailleuses et travailleurs qui sont sous le Code canadien du travail. Afin d'appuyer ce dernier Projet de loi, le CRAPO a fait paraître une annonce dans 3 journaux enjoignant la population à communiquer avec leur député pour qu'ils en appuient l'adoption.

Affaires Communautaires

Francine Stuart, Jacques Marengère et Ed Cashman ont participé à une tournée de divers organismes qui reçoivent de l'aide financière de Centraide et Francine Stuart a participé à des réunions du Réseau Vigilance Outaouais (RVO).

Pour une 2^{ième} année le CRAPO est un commanditaire majeur aux festivités nationales du Québec en Outaouais.

L'ensemble des membres de l'exécutif du CRAPO a participé avec des membres de d'autres syndicats et de la communauté au dévoilement du Monument Bélanger-Thériault à Buckingham.

Appui à la grève

François Brochu a participé à une manifestation à l'appui des membres de l'Alliance de la mine d'Ékati qui a eu lieu le 17 juin.

Appui aux membres de l'AFPC qui travaillent sur la Colline Parlementaire

J'ai participé à la manif du 6 juin qui visait à réclamer la proclamation de la Loi sur la santé et la sécurité pour les employé-e-s qui travaillent sur la Colline Parlementaire. J'y ai adressé la parole afin de confirmer à ces membres de l'AFPC l'appui total du CRAPO à leur revendication.

Nouveau projet

Je travaille présentement, avec l'appui et la participation du CRO, à l'élaboration d'une conférence régionale sur les droits linguistiques dans la Fonction publique. Mon objectif est de donner des outils à nos membres afin de les aider à mieux comprendre la Loi sur les langues officielles et ainsi que les moyens de recours à leur disposition pour faire valoir leurs droits.

Daniel Charron – Président du Conseil régional d'action politique de l'Outaouais (CRAPO)